

## **11,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne**

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 31 mai 2010 et a attribué **11,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (3,5 millions € dont 1,9 € pour l'agriculture)**, **formation professionnelle (1 million €)**, **l'aménagement du territoire (4,25 millions €)**, **culture et usages numériques (810.500 €)**.

Dans l'**Allier** : **près de 660.900 €** pour le **développement économique** dont **134.360 €** pour l'**agriculture**, **près de 500.000 €** pour le **développement durable** et **l'aménagement du territoire**, **331.000 €** pour la **culture, patrimoine et développement des usages numériques ....**

Ont notamment été attribués :

### **Économie et Emploi**

- 360.905 € à 5 Clusters d'excellence dans le cadre du schéma de développement économique et politiques sectorielles, dont 65.000 € au cluster Mémo mécatronique à Montluçon.
- Aide à la recherche, au développement et à l'innovation des entreprises, 274.400 € à la SAS Avuteq à Saint-Germain-des-Fossés.

### **Agriculture, bois et forêt**

- Plan de Développement des Massifs forestiers, 147.000 € au centre régional de la propriété forestière.
- 327.800 € au titre de l'installation et transmission en agriculture.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 81.035 € à 17 bénéficiaires du 03.
- 155.237 € pour le développement de l'agriculture biologique.

### **Lycée, Formation professionnelle et apprentissage**

- 29.368 € à l'entreprise Suchet à Cusset pour la formation de 6 étancheurs dans le cadre des actions collectives de formation professionnelle.
- 999.604 € pour l'achat de places de formation de l'enseignement supérieur destinées à des personnes sans emploi.
- 17.342 € au lycée agricole Christophe Thivrier à Montluçon-Larequille pour faire face à des travaux urgents.
- Equipement des lycées publics : 231.520 € dont 156.220 € à 3 établissements de l'Allier.

### **Aménagement du territoire et tourisme**

- « Contrats Auvergne + » : 406.083 € pour les projets de territoire de l'Allier dont 332.000 € pour la réalisation d'une piscine à Dompierre sur Besbre.
- Fonds régional d'intervention touristique, 34.104 € à la commune de Verneuil en Bourbonnais au titre de la « mise en tourisme des villages auvergnats ».
- 22.897 € au titre des hébergement nattitude pour améliorer la qualité des hébergements dans l'Allier.

### **Infrastructures numériques et environnement**

- 75.000 € à 2 groupement Segeco-Eduter et AFPA-APP, lauréats de l'appel à projet relatif à la mise en place de parcours de formation ouverte à distance dans le domaine de la création/reprise d'entreprise.
- Politique de l'eau : 105.107 € au titre des contrats de rivières et de lacs.

### **Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative**

- Lieux d'expression culturelle : 99.800 € pour la réhabilitation de la salle socioculturelle en salle de spectacles à Rocles.

- 206.320 € pour des travaux de restauration du patrimoine architecturale de l'Allier.
- 25.000 € pour des travaux au château de Condemine à Buxières-les-Mines.
- 86.000 € aux ligues sportives d'Auvergne d'Athlétisme et de Volley-Ball pour la formation de jeunes athlètes vers le haut niveau.

### **Enseignement supérieur, recherche et innovation**

- 90.000 € à l'Université d'Auvergne en soutien à un projet de recherche doctorale « navigation et augmentation 3D temps réel en chirurgie péritonéale à partir d'information préopératoire ».
- Bourse innovation : 17.500 € pour un projet de création d'entreprise pour le développement d'un logiciel de gestion de la couleur.
- 100.000 € au pôle de compétitivité Céréales Vallée pour 2010 et 2011.